

Dossier

www.insee.fr/pays-de-la-loire

N° 26. Septembre 2007



Huit enjeux pour le littoral de la Loire-Atlantique



Prix 12,60 euros •

Ce dossier a été réalisé en partenariat avec le Conseil de Développement de la Loire-Atlantique dans le cadre de sa réflexion sur le sujet de « l'Espace littoral de la Loire-Atlantique ».

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Pierre MULLER

RÉDACTEUR EN CHEF
Xavier PÉTILLON

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Véronique REMONDINI

CONCEPTION - COORDINATION
Nathalie CLOAREC (Insee)

RÉDACTION
Nathalie CLOAREC (Insee)
Josiane GUILLET (Insee)
Serge JOSEPH (Insee)
Laurence HAUTOIS (Insee)

CARTOGRAPHIE
Sylvain BOMMELLE

MISE EN PAGE
Annick HARNOIS

IMPRIMEUR
La Contemporaine - Sainte-Luce-sur-Loire

Prix : 12,60 €



Photo : Insee

Dépôt légal 3^e trimestre 2007

Code Sage IDOS02844

ISBN 978-2-11-056117-0

ISSN 1637-665X

© INSEE Pays de la Loire - Septembre 2007

INSEE Pays de la Loire

105, rue des Français Libres

BP 67401 – 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 – Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 0825 889 452 (0,15 € la minute)

www.insee.fr/pays-de-la-loire

« **P**atrimoine » interactif et dynamique entre la terre et la mer, le littoral est un espace d'échanges interdépendants.

Par conséquent, les activités humaines sur cet espace, à un point local donné, peuvent concerner un territoire beaucoup plus vaste que celui communément appelé « le littoral ».

On ne peut donc pas s'arrêter à des limites communales pour en examiner les problèmes et y développer des projets.

Entre autre, l'équilibre économique est particulier au littoral, avec une forte saisonnalité touristique, des contraintes pour exercer d'autres métiers, des difficultés de logement, ...

Les choix d'aménagements présents et futurs sont sous-tendus par la recherche d'un équilibre entre développement et protection, ce qui suppose de pondérer dans nos jugements et nos projets, le poids donné à chacun de ces objectifs.

Réalisée et coordonnée par l'Insee, en partenariat avec le CODELA, cette analyse de « l'espace littoral de la Loire-Atlantique » participe à une meilleure connaissance des problématiques sociales, écologiques et économiques de ce territoire.

Ce dossier sur le littoral de la Loire-Atlantique s'inscrit dans un processus de concertation et de réflexion engagé fin 2006 par le Conseil de Développement de la Loire-Atlantique et complète une étude réalisée par l'Insee en mars 2007.

Directeur régional
de l'Insee Pays de la Loire

Pierre **MULLER**

Président du CODELA

Jean-Claude **LE GALL**

Sommaire

SYNTHÈSE >	
Des équilibres nécessaires au développement du territoire >	3
L'ÉQUILIBRE DÉMOGRAPHIQUE ET FONCIER >	
Enjeu 1. L'équilibre entre les populations >	4
Enjeu 2. L'habitat et la pression foncière >	6
L'ÉQUILIBRE TERRITORIAL >	
Enjeu 3. L'équilibre entre les territoires >	8
Zoom : des finances qui traduisent des investissements importants >	11
Enjeu 4. Le développement des services à la personne et des équipements >	12
L'ÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE >	
Enjeu 5. L'intégration des espaces agricoles dans le développement du territoire >	14
Enjeu 6. Un littoral tourné vers l'économie de la mer >	15
Enjeu 7. Le développement du tourisme et les capacités d'accueil du littoral >	16
Enjeu 8. Un littoral très lié à l'industrie >	18
Zoom : les spécificités de l'aire urbaine de Saint-Nazaire >	20

Des équilibres nécessaires au développement du territoire

Lieu de contact entre la terre et la mer, le littoral est un espace de rencontres entre des intérêts économiques, sociétaux et naturels souvent peu convergents. Le littoral de la Loire-Atlantique n'échappe pas à ces tensions et essaie de trouver des équilibres entre ses diverses formes de développement.

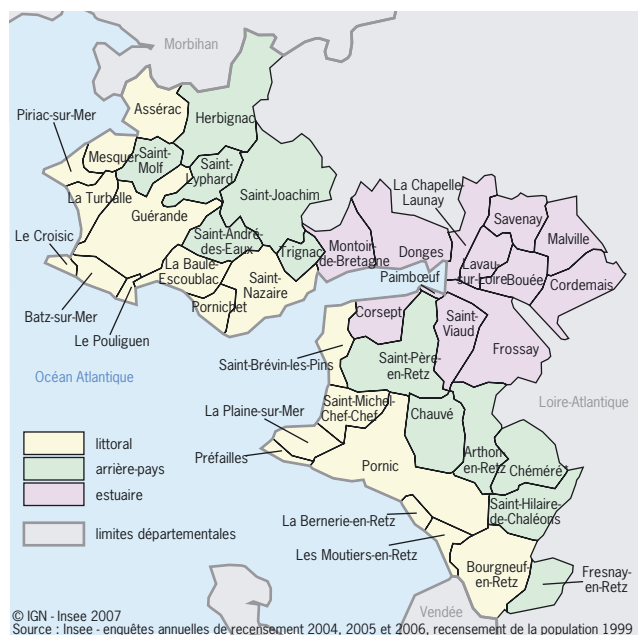
LE LITTORAL DE LA Loire-Atlantique, comme les autres zones littorales, est confronté à de nombreuses pressions : forte augmentation de sa population résidente et touristique, niveau élevé des prix du foncier bâti ou non bâti, maintien des activités traditionnelles (agriculture, pêche), poids important des activités industrielles et développement des activités de service. Dans ce territoire où les équilibres sont fragiles, ces pressions se sont accrues plus rapidement sur la période récente. Ainsi, la population a augmenté de 1,4 % en moyenne annuelle entre 1999 et 2005 soit deux fois plus que sa tendance de long terme (+ 0,7 % entre 1962 et 1999). Elle est renforcée par un tourisme important lors des périodes estivales, qui a des conséquences sur l'emploi. Ainsi, l'emploi touristique est multiplié par trois entre janvier et août. Ces pressions ont un impact direct sur le prix des terrains au m² : il est deux fois supérieur sur le littoral que dans les aires urbaines de Nantes et Saint-Nazaire. Au sein de ce territoire de plus en plus artificialisé, les activités traditionnelles que sont l'agriculture et la pêche trouvent difficilement leur place. Parallèlement, certaines activités industrielles se développent et surtout celles de services aux entreprises et aux particuliers. Ainsi, en 2004, l'emploi industriel représente encore 26 % de l'emploi salarié du territoire contre seulement

17 % sur la façade atlantique, l'emploi dans les services aux entreprises 8,5 % et les services aux particuliers 7 % (soit des taux proches de ceux de la façade atlantique).

Le littoral concentre également des milieux naturels fragiles : zones humides essentielles à la préservation de certaines espèces animales et végétales (Marais de Mesquer et Baie de Pont-Mahé, Marais de Guérande, Marais de Brière et Estuaire de la Loire), écosystèmes marins dont la viabilité dépend de la reproduction des espèces mais aussi de nombreuses activités économiques comme la pêche, la conchyliculture et le tourisme.

Les équilibres à rechercher ne sont pas les mêmes sur toutes les parties de ce territoire. En effet, le littoral de la Loire-Atlantique est une terre pleine de contrastes entre un nord urbanisé, organisé autour d'un grand pôle d'emplois ; un estuaire, et un sud plus rural attirés par le pôle d'emploi de Nantes. Ce sont également des activités plus industrielles dans le nord et l'estuaire, plus agricoles dans le sud, avec une place importante des activités touristiques et de services sur la côte, en lien avec le développement important des populations. Chaque zone doit trouver un équilibre entre ses différentes composantes afin d'assurer son développement de façon durable. ■

Les territoires définis pour l'étude du littoral





Enjeu 1. L'équilibre entre les populations

Un territoire à la population relativement âgée qui doit devenir ou rester attractif pour les jeunes actifs afin de conserver un équilibre entre son nombre d'actifs et de retraités.

LE LITTORAL DE LA Loire-Atlantique connaît une très forte croissance de sa population résidente. Ainsi, entre 1999 et 2005, elle augmenterait de 1,4 % en moyenne annuelle soit le double de son évolution de longue période. En effet, entre 1962 et 1999, la population n'avait augmenté que de 0,73 % en moyenne annuelle. C'est la première fois que cette croissance est supérieure à celle du département (+ 0,3 %). En 2005, la population du littoral atteint approximativement 251 000 personnes, 20 000 de plus qu'en 1999.

Une très forte croissance mais des disparités importantes

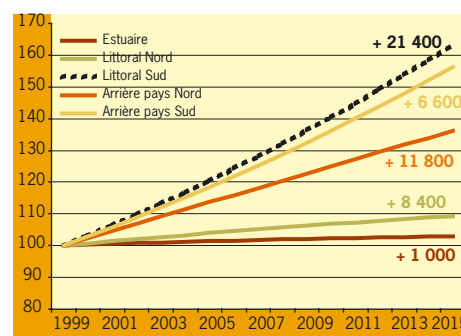
Le littoral sud connaît une évolution en moyenne annuelle supérieure à 3 % et les communes de l'arrière-pays, nord comme sud, connaissent des croissances comprises entre 2 % et 3 %. L'estuaire retrouve une croissance dynamique proche de celle qu'il avait connue dans les années 80. Par contre, le littoral nord maintient son rythme de croissance des années 90 (+ 0,7 %) plus modéré que dans les périodes intercensitaires précédentes.

La croissance démographique avait plutôt touché les communes de la côte nord dans les années 60 et 70 puis l'arrière-pays nord et sud et l'estuaire dans les années 80. Le littoral sud s'est développé plus tardivement dans les années 90. Ainsi, entre 1990 et 1999, le sud est devenu plus attractif, les communes estuariennes et certaines communes de l'arrière-pays se sont stabilisées voire ont diminué. En nombre de personnes, les communes de la côte nord restent très dynamiques pendant cette période.

50 000 habitants de plus en 2015

Le littoral de la Loire-Atlantique connaîtrait une évolution très importante au cours des dix prochaines années : 50 000 habitants supplémentaires pourraient y résider¹. On constaterait un développement beaucoup plus important du sud du territoire principalement du littoral avec un effet de rattrapage du nord. Ainsi, 21 400 personnes de plus habiteraient sur le littoral sud entre 1999 et 2015 et 6 600 personnes dans l'arrière-pays. Le nord de la côte connaîtrait une croissance plus modérée : 8 400 personnes de plus résideraient dans cette zone en 15 ans. Tout comme le sud,

Évolution de la population littorale à l'horizon 2015



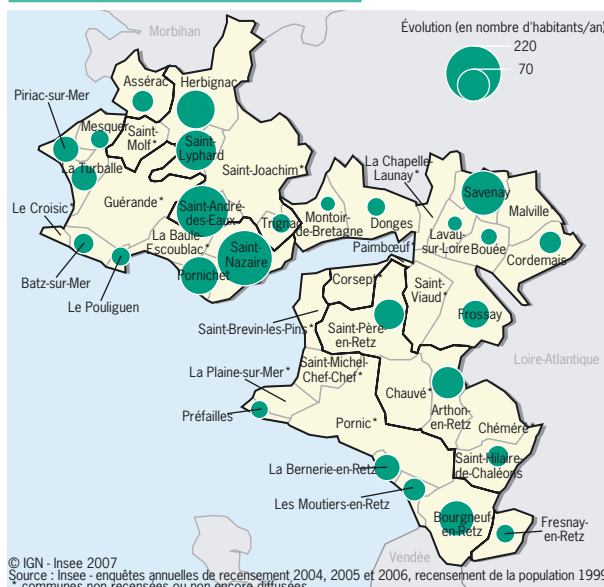
Source : Insee - RP1999, EAR2004-2005, Omphale 2005

l'arrière-pays nord verrait sa population augmenter très fortement en lien avec l'étalement urbain de Saint-Nazaire (près de 12 000 personnes supplémentaires).

Une croissance due aux flux migratoires de personnes retraitées mais aussi de jeunes actifs

Comme dans l'ensemble des zones littorales de la façade atlantique², la croissance de la population sur le littoral de la Loire-Atlantique est principalement due aux flux migratoires. Ainsi, entre 1990 et 1999, le solde entre les arrivées et les départs est largement positif : 10 500 personnes majoritairement en provenance de l'Île-de-France et du reste de la région, à travers surtout le départ des grandes aires urbaines de Nantes, Angers et Le Mans. Bien que largement supérieur à celui du département, le taux de migration du littoral de la Loire-Atlantique reste légèrement inférieur à celui du reste de la façade atlantique. L'afflux de personnes de 60 ans et plus (retraitées pour la plupart) vers le littoral est net, surtout pour les zones côtières nord comme sud. Il s'accompagne d'un départ massif des jeunes de 20-30 ans pour faire leurs études ou rechercher un premier emploi.

Une forte croissance de la population sur le littoral et dans l'arrière-pays



¹ Ces estimations ont été faites à partir du modèle de projections de population Omphale sur la base des quotients migratoires de la période 1990-1999 mais avec une actualisation des quotients de décès et la prise en compte du point des Enquêtes Annuelles de Recensement 2004-2006. La modification des hypothèses peut faire varier les résultats obtenus.

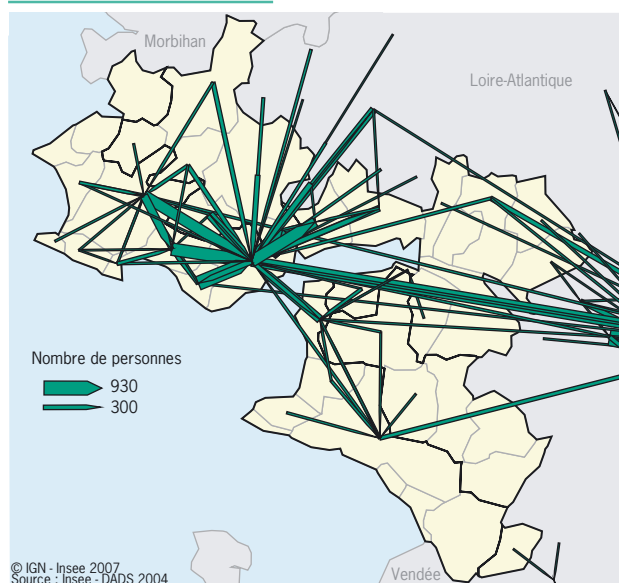
² Le territoire de référence pour cette étude est la zone littorale comprise entre Brest et Hendaye.

© IGN - Insee 2007

Source : Insee - enquêtes annuelles de recensement 2004, 2005 et 2006, recensement de la population 1999 communes non recensées ou non encore diffusées

Dans une moindre proportion, le littoral accueille également des actifs de 30-39 ans avec de jeunes enfants. Ces actifs viennent s'installer dans le sud, l'estuaire et l'arrière-pays nord et travaillent dans les aires urbaines de Nantes et Saint-Nazaire. L'augmentation du prix du foncier dans ces grandes agglomérations a poussé les jeunes arrivants vers des lieux de résidence plus lointains.

Des actifs qui viennent s'installer dans l'estuaire et dans le sud (déplacements entre lieu de résidence et lieu de travail en 2004)



© IGN - Insee 2007
Source : Insee - DADS 2004

Le vieillissement de la population devrait se poursuivre

Malgré l'arrivée de jeunes actifs, la part des 60 ans et plus augmente encore très légèrement sur la période récente 1999-2005. Cependant, les situations sont très contrastées : alors que le littoral nord connaît une pénurie de jeunes de moins de 40 ans, le littoral sud voit sa population jeune augmenter au même rythme que sa population plus âgée. L'arrière-pays comme l'estuaire restent moins attractifs pour les seniors et deviennent de plus en plus attractifs pour les jeunes actifs.

Les personnes de 60 ans et plus représentent 24,4 % de la population en 1999. Elles sont très présentes dans les zones côtières surtout du sud (près de 30 % de la population en 1999), les territoires de l'arrière-pays et de l'estuaire étant plus jeunes. Malgré tout, en comparaison des autres littoraux de la façade atlantique, le littoral de la Loire-Atlantique reste relativement jeune (1,4 point de moins).

En 2005, les seniors ne sont pas plus nombreux que les jeunes de moins de 20 ans : ils représentent un quart de la population du littoral. Dix ans plus tard, ils seront 40 % de plus et représenteront près d'un tiers de la population. Ce sont les zones côtières qui souffrent le plus de ce déséquilibre entre les populations. Cela peut peser, à terme, sur les activités économiques de ces territoires. Sur le littoral sud, la part des retraités augmentera encore plus que sur le littoral nord. Par contre, dans les arrière-pays et dans l'estuaire, le nombre de jeunes et de seniors s'équilibrera seulement en 2015.

Des disparités de revenus importantes

Les revenus médians des ménages du littoral sont de 15 700 euros par unité de consommation³, ils sont donc légèrement inférieurs aux revenus des ménages de la Loire-Atlantique (16 000 euros) mais cette moyenne cache des réalités diverses.

Les revenus médians sont supérieurs à 16 700 euros dans de nombreuses communes de la côte nord (Le Croisic, Le Poulguen, Piriac-sur-Mer, Saint-André-des-Eaux) et de la côte sud (Pornic, Préfailles, Saint-Brévin-les-Pins). Ils peuvent même atteindre 18 000 euros dans des communes comme La Baule ou Pornichet alors qu'ils sont beaucoup plus faibles à Saint-Nazaire qui concentre une grande partie du parc locatif social. Au sein même des communes, les disparités peuvent être très importantes. Ainsi, à La Baule par exemple, un quart des résidents a des revenus supérieurs à 28 000 euros mais un autre quart a des revenus inférieurs à 13 000 euros. Dans l'arrière-pays nord comme sud, les revenus sont beaucoup plus faibles (15 200 euros). Dans l'estuaire, ils sont dans la moyenne du territoire.

Le littoral de la Loire-Atlantique doit trouver, dans les prochaines années, un équilibre entre les populations qu'il accueille, qu'elles soient résidentes ou touristiques, retraitées ou actives, aisées ou moins aisées, afin d'avoir un développement social harmonieux qui favorise le soutien entre les générations et un développement économique qui ne serait pas fondé sur un seul type d'activité.■

³ Par convention, le nombre d'unités de consommation d'un ménage fiscal est évalué de la manière suivante :
- le premier adulte du ménage compte pour une unité de consommation ;
- les autres personnes de 14 ans ou plus comptent chacune pour 0,5 ;
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3.



Enjeu 2. L'habitat et la pression foncière

Équilibrer les populations nécessite de proposer des types de logements variés, accessibles à différents niveaux de revenus. Il s'agit donc de maîtriser la pression foncière.

LES PROBLÉMATIQUES liées à l'habitat du littoral atlantique sont au centre des politiques menées par des acteurs à différents niveaux : communes, communautés de communes, région, état.

Un littoral de plus en plus artificialisé⁴

Principalement utilisées pour l'habitat, l'activité économique et les grands équipements liés aux transports, les surfaces artificialisées occupent une part importante de l'espace des communes littorales maritimes (28 % en 2004).

La progression des surfaces artificialisées a été très forte depuis 1977 et ce, au détriment des surfaces agricoles. Alors qu'elles représentent un tiers de l'espace total du secteur maritime des Pays de la Loire, les communes de Loire-Atlantique totalisent près de la moitié des nouvelles surfaces artificialisées entre 1977 et 2004. Cette sur-consommation de l'espace est due à l'ampleur des nouvelles surfaces dans les secteurs en SCOT de Cap Atlantique (Littoral nord d'Assérac à La Baule) et du Pays de Retz (Littoral sud). Près de 2 000 hectares ont en effet été artificialisés dans chacun de ces deux secteurs. Le taux d'étalement global entre 1977 et 2004 est de 2,0 % pour Cap Atlantique et 1,9 % pour le Pays de Retz. L'étalement est plus contenu pour le secteur littoral de la Métropole Nantes-Saint-Nazaire (+ 1,5 % de croissance moyenne des surfaces artificialisées).

En lien avec la mise en place de la loi Littoral, l'artificialisation s'est beaucoup ralentie entre 1985 et 1999, en particulier dans les espaces proches du rivage. À partir de 1999, le rythme d'artificialisation s'accélère de nouveau mais la progression se fait principalement en dehors de ces espaces. La pression foncière augmente très fortement et le potentiel d'urbanisation est de plus en plus restreint. En effet, l'habitat représente 40 % des surfaces artificialisées. Si son développement se faisait seulement grâce à la consommation de terrain nu (sans réorientation de terrains déjà utilisés pour d'autres usages) et sur le même rythme de croissance qu'entre 1999 et 2004, le potentiel serait d'une vingtaine d'années.

Une forte augmentation du nombre de logements

Sur l'ensemble du littoral, le nombre de logements commencés s'est très fortement accru depuis 2001 (2 500 logements par an contre moins de 2 100 entre 1991 et 2000). L'augmentation a été très visible dans les arrière-pays nord et sud et dans l'estuaire où le nombre de logements commencés chaque année, a été multiplié par trois en 15 ans. La croissance a été légèrement plus modérée sur la côte où elle s'est tout de même poursuivie malgré la rareté du foncier disponible.

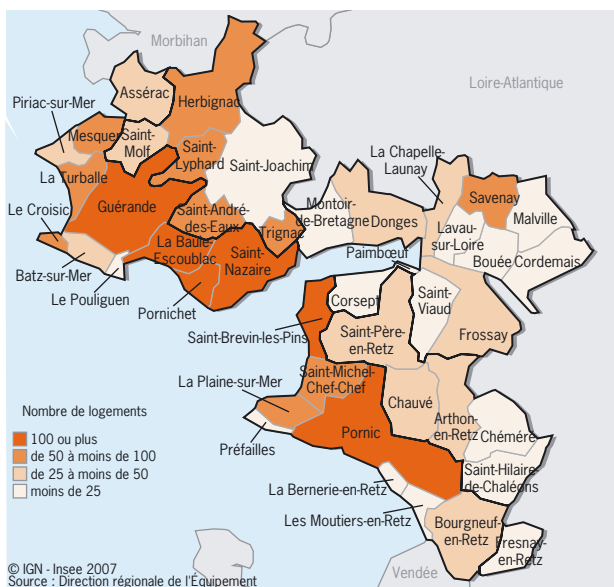
Une part importante de résidences secondaires qui se stabilise seulement sur la période récente

Plus que sur le reste de la façade atlantique, de nombreuses résidences secondaires sont construites sur le littoral, ce qui induit, au-delà d'une population « temporaire » importante, une pression foncière assez forte. Les types d'habitat commencent à évoluer, mais la part des résidences secondaires reste très élevée : il existait en 1982 sur le littoral de la Loire-Atlantique 30,5 % de résidences secondaires pour 63,2 % de résidences principales ; en 1999, le taux des résidences secondaires augmente pour atteindre 34,7 %.

Sur la période récente, entre 1999 et 2005, la part des résidences principales augmente très légèrement dans l'estuaire et l'arrière-pays nord et sud. Par contre, elle est stable sur le littoral malgré l'arrivée de retraités, qui auraient pu transformer leur résidence secondaire en résidence principale.

⁴ Ensemble des transformations dues à l'homme (plus ou moins volontaires et raisonnées) qui modifient, en totalité ou partiellement, la physionomie et le fonctionnement d'un milieu ou d'un paysage.

Évolution du nombre de logements



La part des résidences principales se stabilise

	% des logements	
	1999	2005
Littoral de la Loire-Atlantique	61,4	61,7
Estuaire	92,1	94,1
Littoral nord	59,4	59,0
Littoral sud	42,2	42,9
Arrière-pays nord	86,5	87,2
Arrière-pays sud	88,0	89,5

Source : Insee - EAR 2005

Des ménages plus souvent propriétaires et de nombreux retraités

Deux cinquièmes des ménages du littoral sont propriétaires. Cette part est plus importante dans l'arrière-pays et plus faible sur le littoral nord en raison de la présence de Saint-Nazaire. Le nombre de ménages propriétaires a eu tendance à augmenter sur l'ensemble des territoires.

Sur le littoral de la Loire-Atlantique ainsi que sur les littoraux de la façade atlantique, le nombre de retraités, propriétaires de leurs logements reste très élevé (entre 40 et 45 %).

Maîtriser la pression immobilière reste l'une des problématiques liées à l'habitat de la façade atlantique

Dans la plupart des départements littoraux, le prix de vente moyen des terrains vendus pour la construction de logements individuels est supérieur dans les communes côtières, et plus abordable dans les communes de l'arrière-pays. Les prix sont particulièrement élevés au sein des communes littorales. Le prix moyen des terrains vendus est multiplié par deux en Loire-Atlantique et par 1,5 en Vendée par rapport à la région. Dans les Pays de la Loire, environ 65 % de ces terrains se situent en lotissement et la taille moyenne des parcelles vendues est d'un peu moins de 1 100m², soit un prix moyen de 43 € au m². Sur le littoral, les terrains s'échangent entre 90 € et 100 € le m² alors que dans l'arrière-pays, le prix reste proche de la moyenne régionale.

Prix des terrains à bâtir vendus en 2005

	Prix moyen total des terrains vendus (en euros)	Surface moyenne des terrains vendus (en m ²)	Prix moyen au m ² des terrains vendus (en euros)
Aire urbaine Nantes	83 688	1 168	40
Nantes	nd	nd	nd
Nantes Banlieue	112 922	799	141
Nantes Périphérie	73 592	1 026	72
Aire urbaine Saint-Nazaire	52 234	1 256	42
Saint-Nazaire	75 885	539	141
Littoral Estuaire	47 095	1 064	44
Reste Périphérie Saint-Nazaire	50 084	1 407	36
Littoral Pays de Retz	92 444	1 001	92
Littoral presqu'île Guérandaise	92 466	921	100
Rétro-Littoral 44 sud ⁵	47 495	978	49

Source : DRE-Enquête sur les terrains à bâtir de maisons individuelles - Résultats provisoires
nd : non disponible

⁵ Rétro-littoral : espace s'étendant en arrière du trait de côte c'est-à-dire après la limite jusqu'à laquelle peuvent parvenir les eaux marines.

L'impact du littoral a aussi des incidences sur le coût des appartements anciens

Le prix de vente des appartements anciens est lui aussi élevé dans les communes littorales : les disparités sont importantes entre le littoral et les villes. En 2006, selon la chambre des notaires de Loire-Atlantique, le prix moyen des appartements anciens est de 2 360 € le m² en Loire-Atlantique pour une surface moyenne de 60 m². Dans le secteur de la Carene, ce prix est de 2 400 € et peut atteindre plus de 4 000 € dans des stations balnéaires comme La Baule ou Pornichet. Sur la côte de jade, les prix avoisinent les 2 900 € au m².■

Enjeu 3. L'équilibre entre les territoires

Très fortement influencé par les pôles d'emploi de Nantes et Saint-Nazaire, le territoire doit pouvoir trouver un équilibre à travers l'existence et le développement de pôles d'emploi secondaires.

LE LITTORAL DE LA Loire-Atlantique est un territoire très contrasté. Au nord, l'importance du pôle urbain autour de Saint-Nazaire et de La Baule englobe une grande partie du littoral. L'arrière-pays fait, quant à lui, partie de la couronne périurbaine. Au sud, le littoral est organisé autour de pôles d'emploi secondaires de Saint-Brévin à La Bernerie. L'arrière-pays sud est constitué de communes rurales. En termes d'orientation économique, les communes du sud et celles du littoral nord qui ne sont pas incluses dans l'unité urbaine de Saint-Nazaire sont résidentielles et touristiques. Les communes de l'arrière pays nord sont soit fortement résidentielles, soit appartiennent au bassin de vie de Saint-Nazaire. Dans l'estuaire, l'orientation économique est résidentielle et industrielle.

L'environnement naturel représente une richesse majeure du territoire

Les zones humides et les ressources halieutiques du littoral sont vitales pour de nombreuses espèces de la faune et de la flore. Elles sont présentes majoritairement dans le nord et dans l'estuaire. Elles touchent aussi le développement démographique et économique du territoire. Ainsi, l'équilibre entre des milieux naturels fragilisés par de nombreuses pressions et le développement économique qui

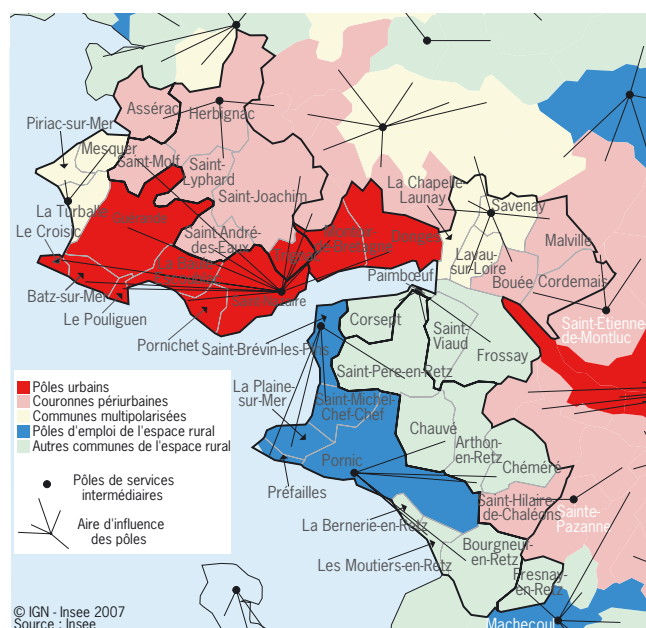
impose le développement des infrastructures (port, routes, etc.) entraînent des conflits d'usage plus que sur n'importe quel autre territoire. Cela demande une gestion durable des ressources et des espaces.

Un développement important des infrastructures nécessaire au développement économique

Le territoire est organisé autour de deux axes routiers importants : un premier reliant Nantes et Le Croisic traversant le nord de l'estuaire (N165 puis N171), le second reliant Saint-Nazaire à Pornic (D213). Ces axes, au nord comme au sud, se sont développés et des programmes d'extension sont encore prévus (Nantes-Pornic et Nantes-Saint-Brévin). Ces infrastructures ont un impact sur les déplacements des résidents et sur le choix de leur lieu de résidence mais également sur le développement économique du territoire. À l'heure actuelle, on constate une disparité de développement entre le nord et le sud qui s'est atténuée avec la création des deux ponts.

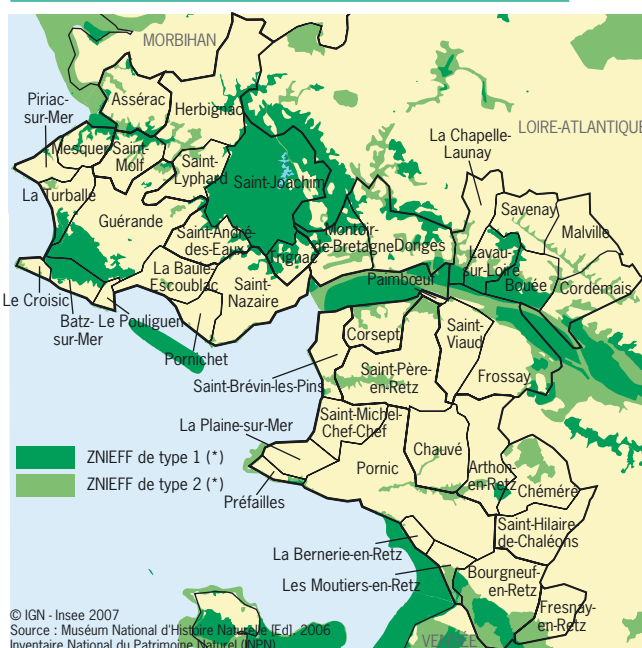
Il existe également des lignes de chemin de fer, plus développées au nord mais qui se sont maintenues au sud malgré les baisses de fréquentation constatées dans les années passées.

Le territoire s'organise autour de l'aire urbaine de Saint-Nazaire⁶



⁶ La cartes des « territoires vécus » synthétise l'organisation du territoire à travers les pratiques quotidiennes de ses habitants. Elle superpose au niveau communal deux types d'approches. La première repère les aires urbaines et les aires d'emplois de l'espace rural. La deuxième distingue les communes qui sont des pôles de services intermédiaires ainsi que les aires d'influences associées.

Des Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) surtout dans le nord et l'estuaire



(*) - les ZNIEFF de type 1 sont des espaces réduits homogènes qui abritent au moins une espèce ou un habitat rare ou menacé
- les ZNIEFF de type 2 sont des grands espaces naturels qui offrent des potentialités biologiques importantes, elles peuvent inclure des ZNIEFF de type 1

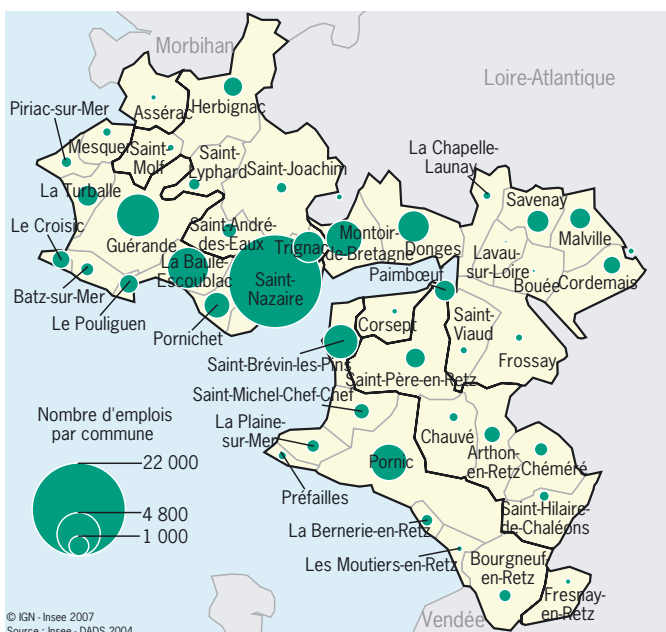
Des infrastructures plus présentes dans le nord



Deux pôles urbains majeurs influencent le territoire

Le littoral de la Loire-Atlantique intègre un pôle d'emploi qui structure le territoire de part sa taille et ses spécificités : Saint-Nazaire. En effet, cette commune emploie 25 % des salariés du littoral, principalement dans les secteurs de l'éducation, santé et action sociale, dans le commerce et dans l'industrie des biens d'équipements (construction navale, aéronautique et spatiale). Ce pôle d'emploi attire majoritairement des résidents du littoral et de l'arrière-pays nord, de l'estuaire ainsi que ceux du littoral sud qui habitent de l'autre côté du pont, qui leur permet de se déplacer facilement.

Plusieurs pôles d'emploi secondaires se développent



D'un autre côté, le littoral est influencé par l'aire urbaine de Nantes : 23 % des résidents vont y travailler. Les communes de l'extrême sud du territoire ainsi que celles de l'estuaire sont très fortement liées à cette aire urbaine. Avec l'augmentation du prix du foncier, les salariés nantais ont tendance à résider de plus en plus loin de leur lieu de travail, et à ce titre, l'arrière-pays du littoral sud est très attractif pour les jeunes actifs qui viennent s'installer.

Mais aussi des pôles d'emploi secondaires qui dynamisent la croissance

À côté de ces deux pôles d'emploi majeurs existent également des pôles de taille plus réduite. Ce sont dans le nord, Guérande et La Baule, dans l'estuaire, Trignac, Montoir et Dongs et dans le sud, Pornic et Saint-Brévin. Ils attirent chacun entre 2 500 et 4 500 salariés soit entre 4 % et 7 % des salariés du littoral. En termes d'emploi, tous ces pôles n'ont pas développé les mêmes activités.

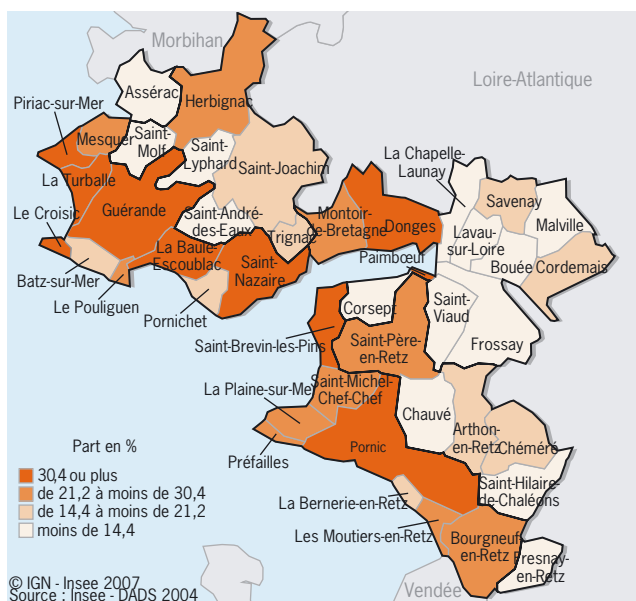
Sur les littoraux nord (hors Saint-Nazaire) et sud, bien plus que sur le reste de la façade atlantique, l'activité touristique et la croissance importante de la population de seniors venus s'installer sur la côte induisent de nombreux emplois dans la construction, les services aux particuliers et le commerce. Les impacts de la croissance de la population et du tourisme se font également sentir dans l'arrière-pays où les activités de construction et de commerce sont très développées même si les services aux particuliers ne sont qu'au début de leur développement. Dans l'arrière-pays sud, il n'existe pas de pôle d'emploi important. L'agriculture y est encore relativement développée et les industries agro-alimentaires prennent une place importante dans l'emploi. À côté, se sont également développées des activités dans l'industrie des biens d'équipements et dans la construction. L'estuaire est un territoire vraiment à part qui se rapproche plus en termes d'emploi de Saint-Nazaire. Les industries (biens d'équipements, biens intermédiaires, énergie) y sont très développées, ce qui génère de nombreux emplois dans les activités liées (construction, transports, services aux entreprises).

Une main-d'œuvre stable mais peu qualifiée

En raison de la présence du pôle d'emploi de Saint-Nazaire et des pôles secondaires de la côte, les résidents de l'arrière-pays nord mais également des zones littorales nord et sud se déplacent peu, ils travaillent dans leur propre commune ou dans une commune du territoire. Un tiers des résidents des communes de la côte travaille dans sa propre commune alors que c'est seulement le cas de 29 % des résidents de la Loire-Atlantique. Les situations sont très disparates : à Saint-Nazaire, ce sont deux tiers des résidents qui travaillent dans la même



Part des résidents travaillant dans la même commune



commune, l'écart est notable avec les autres communes qui s'approchent plutôt des 40 %. Par contre, 43 % des résidents travaillent dans une autre commune de ce territoire.

Cependant, la main-d'œuvre disponible est relativement moins qualifiée que sur le reste du littoral de la façade atlantique. Ainsi, en 1999, 24,4 % des actifs de moins de 40 ans ont poursuivi des études supérieures soit 5 points de moins qu'ailleurs. Le taux de chômage y est relativement plus élevé : 14,7 % en 1999 soit un point de plus que sur les autres littoraux de la façade atlantique. Mais, sur la période récente (1999-2004), la croissance de l'emploi dans la zone d'emploi de Saint-Nazaire a été plus forte que celle de la population active et le chômage a eu tendance à se réduire durablement.

Le territoire affiche un potentiel de développement important autour de l'aire urbaine de Saint-Nazaire mais aussi grâce à des activités plus également réparties, en lien avec le développement de la population et du tourisme.■

Zoom : des finances qui traduisent des investissements importants

Les dépenses et recettes des communes du littoral sont en moyenne plus importantes que dans le reste du département, tant en fonctionnement qu'en investissement. Cela s'explique en particulier par un niveau d'équipement plus élevé. Mais de très nettes disparités existent entre les différentes zones.

LES PRODUITS DE fonctionnement du littoral de la Loire-Atlantique (1 380 €/hab.) apparaissent nettement supérieurs à ceux constatés tant dans le département (1 070 €/hab.) que sur le reste de la façade atlantique (1 130 €/hab.). Les disparités sont très importantes entre le nord et le sud et entre l'arrière-pays et le littoral, les produits s'échelonnant entre 710 € par habitant pour l'arrière-pays sud et 1 610 € pour le littoral nord.

La fiscalité représente en moyenne plus de la moitié des recettes des communes mais les écarts entre les zones sont très sensibles. En effet, le poids de la fiscalité est supérieur à 60 % pour l'estuaire et le littoral nord en raison de la présence d'entreprises de taille importante dans le secteur industriel, ce qui augmente la part de la fiscalité reversée. Il est de 55 % pour le littoral sud et l'arrière-pays nord, les recettes provenant principalement des impôts locaux (taxe d'habitation et foncier bâti en majorité) et seulement de 45 % pour l'arrière-pays sud. Les bases d'imposition sont particulièrement importantes dans les deux zones littorales. Les taux de la Taxe d'Habitation, du Foncier Bâti et Non Bâti sont plus élevés dans le nord (littoral et arrière-pays) que dans le sud. L'estuaire se caractérise par des taux plus faibles en Foncier et plus élevés en Taxe Habitation.

La dotation globale de fonctionnement représente une part non négligeable des produits : 20 % pour le littoral de la Loire-Atlantique et notamment 27 % pour la zone littorale sud et respectivement 28 et 24 % pour les deux zones de l'arrière-pays sud et nord.

Sur la côte, des charges de fonctionnement supérieures à la moyenne

Les charges de fonctionnement (1 130 € par habitant pour le littoral de la Loire-Atlantique) sont nettement plus élevées que celles observées tant en moyenne départementale (900 €/hab.) que sur le reste des littoraux de la façade atlantique (947 €/hab.). Les charges sont les plus importantes dans les deux zones littorales nord (1 322 €/hab.) et sud (1 069 €) en raison de leur niveau d'équipement plus élevé. De manière générale, ce sont les dépenses de personnel qui pèsent le plus lourd dans les charges de fonctionnement (43 % pour le littoral de la Loire-Atlantique).

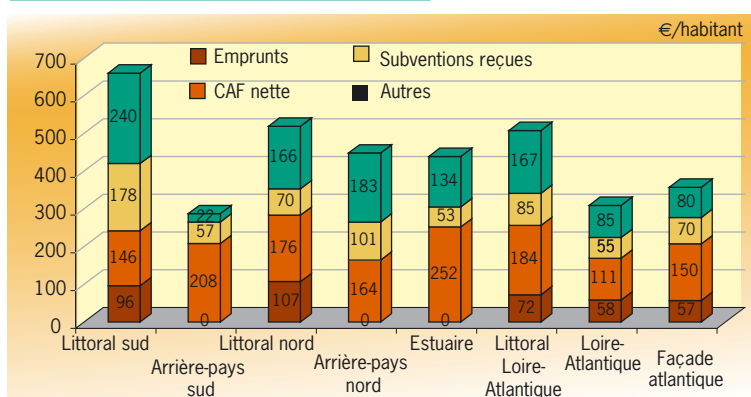
Des dépenses d'équipements surtout sur le littoral sud

À l'exception de l'arrière-pays sud (287 €/hab.) les dépenses d'équipement (508 €/hab. pour le littoral de la Loire-Atlantique) sont très nettement supérieures à celles réalisées tant en moyenne départementale (357 €/hab.) que sur la façade atlantique (309 €/hab.). Ces dépenses sont largement supérieures sur le littoral sud (660 €/hab.) et nord (519 €/hab.). Pour financer leurs nouveaux équipements, ces territoires ont recours en partie à l'emprunt : le littoral nord finance ses équipements à 21 % par l'emprunt, le littoral sud à 15 %, la moyenne départementale étant à 19 %. La part de la capacité d'autofinancement nette⁷ (CAF) dans le financement oscille entre 34 et 37 % pour le littoral nord et l'arrière-pays nord, ce qui les place dans la moyenne départementale, les deux extrêmes sont la zone littorale sud avec 22 % et l'arrière-pays sud avec 72 %.

L'encours de la dette (990 €/hab. pour le littoral de la Loire-Atlantique) apparaît supérieur aux moyennes tant départementale (910 €/hab.) que de la façade atlantique (935 €/hab.). L'endettement est plus important sur la côte. L'arrière-pays sud reste en retrait, ses investissements étant moindres, ainsi que l'estuaire en raison d'un autofinancement plus élevé.■

⁷ Excédent des produits sur les charges de fonctionnement diminué des remboursements de dette en capital. La CAF nette mesure la capacité de la collectivité à financer ses dépenses d'investissement grâce à ses ressources propres.

Financement des dépenses d'équipement



Source : DGCP 2004



Enjeu 4. Le développement des services à la personne et des équipements

En termes d'offre en équipements et services, le littoral de la Loire-Atlantique est mieux placé que le département mais moins que la façade atlantique.

AVEC UN NIVEAU MOYEN de 34 équipements sur 86, le littoral de la Loire-Atlantique a un niveau d'équipement supérieur au reste du département (28) et aux autres littoraux de la façade atlantique (28). Le territoire bénéficie surtout du suréquipement de l'ensemble des communes appartenant à l'aire urbaine de Saint-Nazaire, dont le niveau moyen est de 44 équipements. Si on excluait les communes de l'aire urbaine, le niveau redescendrait à la moyenne départementale.

Rapporté à sa population, le littoral de la Loire-Atlantique apparaît légèrement sous-équipé en comparaison des autres zones littorales de la façade atlantique. Pour 10 000 habitants, le territoire offre 204 équipements de proximité⁸ contre 226 sur la façade atlantique. De la même manière, on compte 65 équipements de la gamme intermédiaire et 21 de la gamme supérieure contre respectivement 72 et 20 sur la façade atlantique.

Les équipements sont plutôt concentrés dans l'aire urbaine de Saint-Nazaire et en bord de mer

Les communes littorales offrent plus d'équipements que la moyenne du territoire mais pas plus que dans celles de la façade atlantique. Ainsi, le littoral nord dispose de 317 équipements pour 10 000 habitants soit un niveau équivalent à celui de la façade atlantique mais avec une part plus importante d'équipements de la gamme supérieure. Le littoral sud est plus équipé (370 équipements). Par contre, l'arrière-pays et l'estuaire bénéficient d'une offre d'équipement moins importante.

Le temps d'accès à l'équipement diffère selon son importance et son implantation sur le territoire

Les populations du littoral de la Loire-Atlantique en moyenne sont moins éloignées des équipements que celles de la façade atlantique. A contrario, elles sont plus éloignées que celles du département.

Les équipements de la gamme intermédiaire, sont en moyenne, plus éloignés pour les populations de l'arrière-pays. De taille plus importante ils sont surtout concentrés autour des villes pôles (Saint-Nazaire, Guérande, Trignac, Herbignac et Le Pouliguen) et en bord de mer (Pornic, Saint-Brévin). Dans la gamme supérieure, la forte concentration des équipements structurants sur les communes côtières désavantage quelque peu les populations de l'arrière-pays.

Quelques disparités en matière d'accès aux équipements mais des rééquilibrages sont en cours

L'accès des populations aux différents types d'équipements varie beaucoup d'un service à l'autre. Ainsi les services de la Banque Postale sont relativement bien répartis sur l'ensemble du territoire. La part de population résidant dans une commune possédant une banque est beaucoup plus faible dans l'arrière-pays sud. On constate peu de différences entre le nord du littoral et le sud excepté pour l'enseignement et la santé. En effet, les lycées et les collèges sont relativement moins nombreux dans le sud que dans le nord. Les projets actuellement en cours vont dans le sens d'un rééquilibrage. En revanche, l'arrière-pays sud est largement moins équipé que le reste des territoires. Alors que tous les territoires ont un accès relativement facile à un médecin généraliste, il existe toujours un retard de l'arrière-pays sud en nombre de pharmacies et de masseurs. Les infirmiers y sont également moins présents comme dans l'estuaire. Pour les professions réglementées, des seuils de population peuvent exister pour l'implantation de ces équipements dans une commune ; le moindre équipement est alors lié à la présence de communes de petite taille. Les établissements hospitaliers ainsi qu'un grand nombre de spécialistes sont majoritairement situés dans les zones littorales et dans l'estuaire. Dans l'arrière-pays (surtout sud), ce sont les centres de santé et les services d'aide pour les personnes âgées qui sont les plus présents.

8. La gamme de proximité (23 équipements) : poste, banque, réparation automobile, maçon, plâtrier-peintre, menuisier, charpentier-serrurier, plombier-couvreur-chauffagiste, électricien, coiffure, restaurant, agence immobilière, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie-charcuterie, fleuriste, école maternelle, école élémentaire, médecin omnipraticien, chirurgien-dentiste, infirmier, masseur kinésithérapeute, pharmacie, taxi.

- La gamme intermédiaire (28 équipements) : trésorerie, gendarmerie, pompes funèbres, contrôle technique automobile, école de conduite, entreprise générale du bâtiment, vétérinaire, blanchisserie-teinturerie, soins de beauté, supermarché, librairie-papeterie, magasin de vêtements, de chaussures, d'équipement du foyer, d'électroménager, de meubles, d'articles de sports et de loisirs, droguerie-quincaillerie-bricolage, horlogerie-bijouterie, collège, opticien-lunetier, orthophoniste, pédicure-podologue, laboratoires analyses médicales, ambulance, personnes âgées : hébergement et services d'aide, garde d'enfant d'âge préscolaire.

- La gamme supérieure (35 équipements) : police, ANPE, location d'automobiles et d'utilitaires légers, agence de travail temporaire, hypermarché, poissonnerie, parfumerie, lycée d'enseignement général, technologique ou professionnel, établissement de santé court-moyen-long séjour, établissement psychiatrique, urgences, maternité, centre de santé, structure psychiatrique et ambulatoire, spécialistes en médecine, sage-femme, orthoptiste, personnes âgées : soins à domicile, enfants et adultes handicapés : hébergement, services à domicile ou ambulatoires et travail protégé, cinéma.

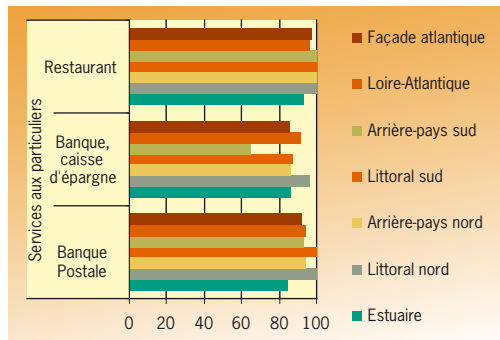
Des communes mieux équipées sur le littoral

Nombre d'équipements pour 10 000 habitants	Littoral nord	Arrière-pays nord	Estuaire	Littoral sud	Arrière-pays sud	Littoral de la Loire-Atlantique	Façade atlantique	Loire-Atlantique
Gamme de proximité	211	165	142	277	192	204	226	166
Gamme intermédiaire	77	57	30	72	37	65	72	51
Gamme supérieure	29	9	10	21	7	21	20	18
Ensemble des gammes	317	231	182	370	236	290	318	235

Source : Insee-BPE2005-RP1999

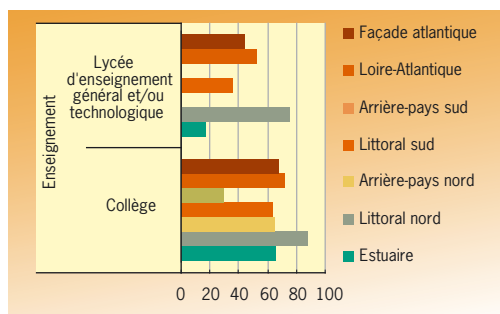
* Le nombre d'équipements théorique est estimé en fonction de la population des communes.

Part de la population résidant dans une commune bénéficiant du service



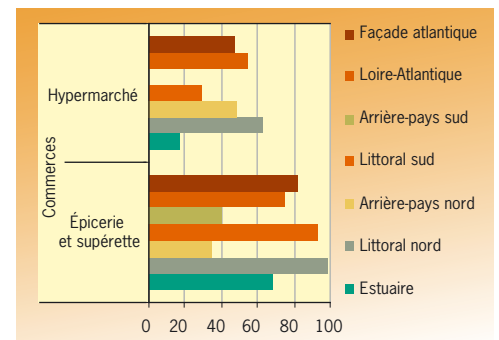
Source : Insee - BPE 2005 - recensement de la population de 1999

Part de la population résidant dans une commune bénéficiant du service



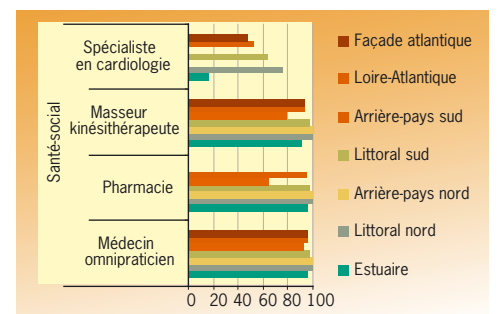
Source : Insee - BPE 2005 - recensement de la population de 1999

Part de la population résidant dans une commune bénéficiant du service



Source : Insee - BPE 2005 - recensement de la population de 1999

Part de la population résidant dans une commune bénéficiant du service



Source : Insee - BPE 2005 - recensement de la population de 1999

Des services à la personne très présents sur le territoire

En 2004, la santé et l'action sociale, avec près de 13 % des salariés du littoral et 10 200 personnes, sont les principaux employeurs. Son poids est légèrement plus important sur le littoral de la Loire-Atlantique que dans les autres zones littorales de la façade atlantique en raison de la présence de Saint-Nazaire où travaillent deux cinquièmes des salariés.

Le commerce de détail emploie 8 000 personnes soit 10 % de l'emploi salarié du littoral. Le poids du commerce de détail est spécifique au littoral de la Loire-Atlantique, il est légèrement inférieur sur le reste de la façade atlantique.

En 2004, les services aux particuliers rassemblent 5 500 emplois dans des activités aussi diverses que les hôtels, les restaurants, les activités récréatives, culturelles et sportives ainsi que les services personnels et domestiques. Comme sur la façade atlantique, ils représentent 6,8 % de l'ensemble des emplois salariés du territoire soit un niveau légèrement inférieur à celui du département (7,1 %). Cette part est à relativiser, les emplois non salariés représentant 12 % des emplois dans ces secteurs.

Les emplois dans les services sont nombreux à être concentrés dans les communes de l'aire urbaine de Saint-Nazaire

Saint-Nazaire constitue un pôle d'emploi très important pour les activités liées aux services à la personne. Ainsi, la commune seule emploie 44 %

des salariés de la santé et de l'action sociale, 37 % de ceux du commerce de détail et 19 % de ceux des hôtels et restaurants. Ces secteurs constituent des activités annexes pour l'industrie et les services aux entreprises.

Les services aux particuliers plus présents sur le bord de mer

Les activités liées au tourisme (hôtels et restaurants, commerce de détail) sont davantage présentes sur le bord de mer. Sur le littoral sud, les hôtels et restaurants représentent à eux seuls 7,4 % de l'emploi salarié et le commerce de détail 11,8 %. Si on exclut Saint-Nazaire, ils représentent respectivement 10 % et 12 % des emplois salariés du littoral nord. Les activités récréatives, culturelles et sportives emploient 1 % des salariés du littoral, dont la majorité sont présents sur les littoraux nord et sud.

Avec la croissance de la population, la nécessité de services et d'équipements adaptés se fait sentir. Si le littoral paraît correctement équipé au regard des populations résidentes, il doit cependant accueillir des populations touristiques de plus en plus nombreuses. L'arrière-pays et l'estuaire semblent plus pauvres en services et équipements quels que soient les types d'équipements considérés.■



Enjeu 5. L'intégration des espaces agricoles dans le développement du territoire

Face à un territoire de plus en plus urbanisé, l'agriculture du littoral essaie de trouver sa place et d'aider au maintien des équilibres dans l'aménagement du territoire.

L'AGRICULTURE CONTRIBUE à l'entretien de l'espace et au maintien d'un paysage ouvert, elle permet de contenir l'urbanisation des côtes et évite l'apparition de friches. Elle permet également de lutter contre les incendies par l'entretien des terres et des chemins. En 2004, l'agriculture occupe encore 52 % des sols des communes littorales maritimes. Pourtant le nombre d'exploitations ainsi que les surfaces agricoles utilisées (SAU) ont régulièrement diminué. En 2000, seules 1 700 exploitations se sont maintenues sur la zone littorale soit 43 % de moins qu'en 1988. Malgré tout, de nombreuses exploitations se sont restructurées et agrandies : près d'un tiers des exploitations fait plus de 50 hectares contre seulement 14 % en 1988. Les SAU ne se sont donc réduites sur la même période que de 10 % et constituent encore 66 500 hectares en 2000.

Une production agricole spécialisée

L'agriculture du littoral de la Loire-Atlantique est principalement orientée vers les productions de viande bovine (43 %) alors que les autres zones littorales de la façade atlantique ont une agriculture plus partagée entre les grandes cultures, les légumes, fruits et viticulture et l'élevage bovin (27 %). Ce dernier est relativement plus consommateur d'espace, ce qui ne va pas dans le sens d'un accroissement de la poussée urbaine.

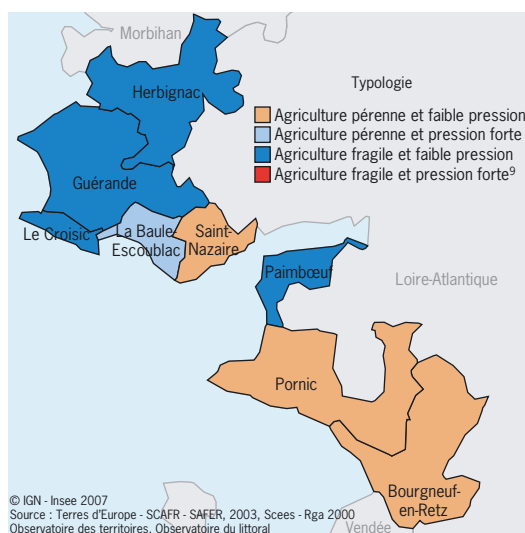
Des emplois agricoles encore présents sur le littoral

Malgré une diminution très forte, les agriculteurs représentent encore 2,3 % des emplois du territoire en 1999. Cette part reste légèrement inférieure aux autres zones littorales de la façade atlantique et au reste du département. Comme ailleurs, l'âge des exploitants augmente, les transmissions se font difficilement en raison d'un contexte social, économique et réglementaire difficile. Le secteur rencontre également des difficultés de recrutement d'une main-d'œuvre qualifiée.

Des liens très forts entre l'agriculture et le littoral

L'urbanisation et la pression foncière ont un impact très fort sur l'agriculture. L'artificialisation se fait souvent au détriment des terres agricoles, les prix ayant tendance à augmenter avec l'arrivée de nouvelles populations. Mais l'agriculture est également une source de pollutions. Les engrais chimiques, les pesticides et autres produits phytosanitaires ont un impact sur la pollution des sols, des fonds marins et de l'eau. La pollution est à l'origine de conflits avec les autres usagers du littoral tels que les conchyliculteurs ou les activités touristiques. Le développement de ces activités doit être intimement lié pour offrir un développement harmonieux du territoire. ■

Pression foncière urbaine et fragilité de l'agriculture dans les cantons littoraux



⁹ Ce type de territoire, n'est pas présent en Loire-Atlantique.

Enjeu 6. Un littoral tourné vers l'économie de la mer

L'économie de la mer regroupe toutes les activités économiques liées à la mer : les activités traditionnelles (pêche, aquaculture) mais également le tourisme, le nautisme et les ports, selon la définition de l'Ifremer. Ces activités sont des éléments structurants du littoral non seulement en termes d'emploi, mais également d'organisation des infrastructures et des échanges.

LE LITTORAL DE LA Loire-Atlantique est découpé en deux quartiers maritimes : Saint-Nazaire et Nantes qui regroupent, selon le LEN Corail (Université de Nantes) d'après des données de la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture, 234 navires de pêche au 31 décembre 2006. La pêche est organisée autour de deux ports principaux (La Turballe et Le Croisic) et de ports secondaires dans la baie de Bourgneuf (Paimboeuf, Pornic et Saint-Nazaire).

Avec 7 100 tonnes de poissons et crustacés vendus en halle à marée et 33,6 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2006, la Loire-Atlantique représente près de 40 % du marché régional et moins de 5 % du marché national¹⁰. Malgré une baisse des volumes de vente et du nombre de navires, le chiffre d'affaires reste relativement stable, le marché étant plutôt orienté vers des espèces plus nobles. La pêche est très contrainte par la politique européenne et les pressions sur la ressource fragilisent la filière.

Le littoral commercialise, en 2002, 3 800 tonnes par an de produits conchylicoles traditionnels, huîtres, moules et coques, soit environ 2 % des ventes nationales¹¹. La production est réalisée dans les bassins conchylicoles des traicts du Croisic et de Pen-Bé ainsi que dans la baie de Bourgneuf. Les marais de Mesquer et de Guérande sont des sites privilégiés pour l'activité d'aquaculture.

Des activités de plaisance peu développées

Les ports de plaisance jouent un rôle structurant en termes d'emploi et de tourisme sur le territoire mais ils nécessitent des investissements lourds et un entretien onéreux. Avec l'augmentation du tourisme et du nombre de résidents, les demandes de places dans les ports ont augmenté mais l'offre du littoral de la Loire-Atlantique (Pornichet, Le Pouliguen, Piriac-sur-mer pour les principaux) est restée limitée. Quelques projets de restructuration et d'extension sont actuellement en cours.

Un port de commerce, pôle d'emplois majeur de l'économie littorale

Dans un contexte de fort développement des échanges internationaux de marchandises et de mise en avant d'un transport moins polluant, le transport maritime s'est très fortement développé. Avec un trafic total de 34,4 millions de tonnes en 2006, le port autonome se place au 5^e rang national. Le trafic énergétique représente plus de 70 % du trafic : importations de pétrole brut à Donges, de charbon pour la centrale EDF de Cordemais et de gaz naturel à Montoir. Vient ensuite celui lié aux productions agricoles : aliments pour animaux, importations d'engrais, exportations de céréales.

Les activités du port sont regroupées au sein de 70 entreprises qui emploient directement 5 500 personnes. Les emplois indirects des activités portuaires représentent 3 000 personnes (hors industries énergétiques et alimentaires).

La construction navale : une industrie structurante pour le littoral nord et l'estuaire

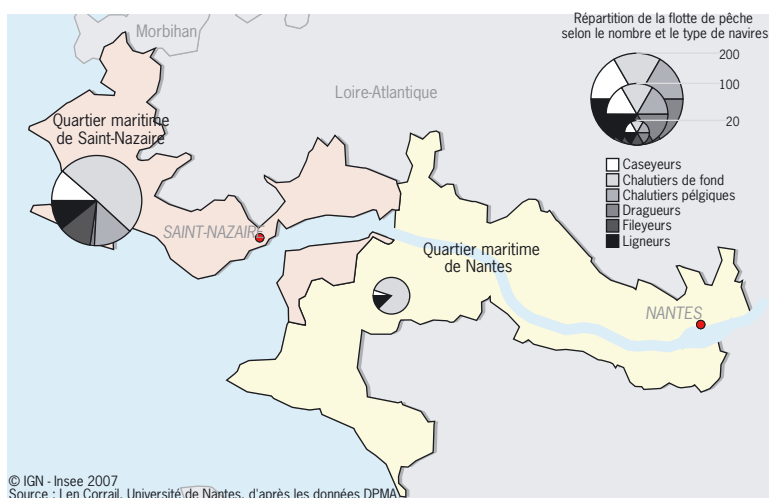
Leader mondial de la construction de paquebots de croisières, Aker Yards emploie directement plus de 3 000 salariés et induit 6 000 emplois supplémentaires à travers les activités de sous-traitance. Elle est cependant soumise à des fluctuations d'activité très importantes qui pèsent sur l'économie locale. Son intégration dans le pôle EMC2¹² doit lui permettre de maintenir sa compétitivité en innovant dans de nouvelles technologies.■

¹⁰ Office national Interprofessionnel des produits de la Mer et de l'aquaculture (OFIMER)

¹¹ Agreste, recensement de la conchyliculture 2002

¹² Ensembles métalliques et composites complexes dont les membres fondateurs sont Aker Yards, Airbus, DCNS, ACI et Bénéteau.

Répartition de la flotte de pêche par type de navire et par quartier





Enjeu 7. Le développement du tourisme et les capacités d'accueil du littoral

Sur le littoral de Loire-Atlantique en 2003, le tourisme génère 6 100 emplois salariés, principalement dans la restauration et l'hôtellerie de plein air. Cet emploi touristique est marqué par de fortes fluctuations saisonnières, passant du simple au triple entre le mois de janvier et le mois d'août.

EN 2003, LE LITTORAL de Loire-Atlantique compte près de 80 000 emplois salariés. L'économie du tourisme génère 6 100 emplois salariés¹³ en moyenne sur l'année, soit 7,6 % des emplois salariés du territoire. Ce niveau d'emploi salarié est équivalent à celui enregistré sur la façade atlantique. Près des deux tiers de ces emplois touristiques se situent sur le littoral nord près de Saint-Nazaire. Toutefois, c'est dans le littoral sud que la part de l'emploi touristique dans l'emploi total est la plus importante, deux fois plus que sur l'ensemble de la région ou que sur la façade atlantique. De même, l'arrière-pays nord enregistre une part plus importante d'emploi touristique que dans la région ou sur l'ensemble du littoral atlantique. A contrario, l'estuaire, et l'arrière-pays sud, n'ont qu'une faible représentation d'emplois liés au tourisme (respectivement 1,5 % et 1,4 % de l'emploi total de la zone).

La totalité des communes situées directement sur le « front de mer » sont des communes considérées comme « très touristiques¹⁴ », qu'elles soient rurales ou urbaines. Cela peut s'expliquer par la proximité soit de la mer, soit de la Brière. De Saint-Nazaire à Frossay, les communes sont urbaines et rurales, moyennement ou peu touristiques. La présence d'activités industrielles sur leur territoire les rend moins propice au tourisme. Ainsi, les communes de l'estuaire,

fortement industrielles, et celles de l'arrière-pays sud industrielles et éloignées de la mer, sont toutes moyennement touristiques.

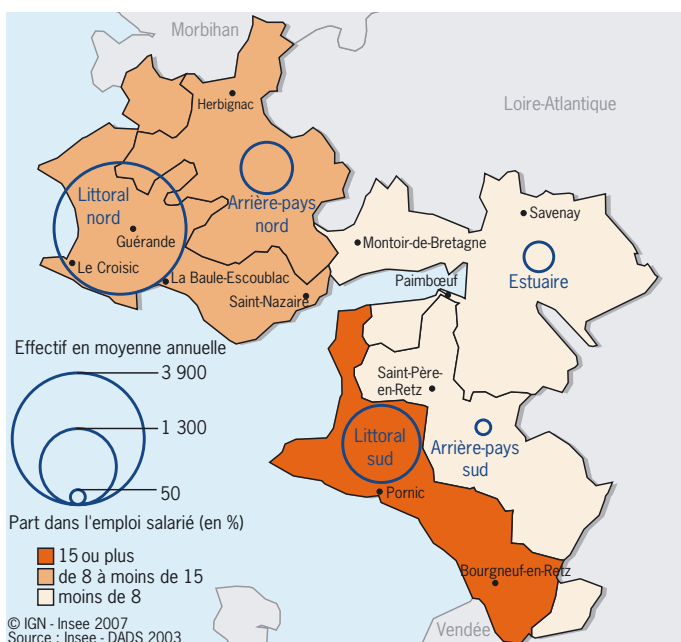
La saisonnalité de l'emploi touristique est marquée sur le littoral de Loire-Atlantique. C'est une saisonnalité estivale où l'on distingue des pics d'emplois dans les trois principales composantes des activités du tourisme : les hôtels, les hébergements touristiques et la restauration.

Le volume de l'emploi entre le mois creux de janvier et le mois plein d'août est multiplié par trois. La part de l'emploi touristique dans l'emploi salarié total varie également en fonction du mois considéré. Ainsi, cette part atteint 11,7 % en août, représentant 10 500 salariés. En janvier, période durant laquelle l'activité touristique est la plus modérée, l'emploi touristique représente 4,7 % des emplois salariés, soit 3 700 emplois.

Que ce soit en basse ou haute saison, un peu plus de six emplois touristiques sur dix se situent dans la zone littorale nord. La zone littorale sud comptabilise deux emplois sur dix en haute saison, contre seulement un sur dix en basse saison.

Les campings créent, durant la haute saison, un peu plus d'un millier d'emplois alors que les hôtels, disposant d'un volume d'emplois touristiques plus permanent, n'en créent que 800. Toutefois, les emplois touristiques dans la restauration restent prépondérants avec près de 2 400 créations d'emploi touristique et 39 % de l'emploi salarié touristique total.

L'emploi salarié lié à la fréquentation touristique sur le littoral de la Loire-Atlantique



Des emplois saisonniers plus féminisés, des salariés du tourisme plus jeunes

Deux tiers des emplois touristiques saisonniers de Loire-Atlantique sont occupés par des femmes. Cette part est équivalente à celle enregistrée sur l'ensemble des emplois saisonniers du département.

De plus, près de deux salariés touristiques sur trois ont moins de 26 ans dans le département alors qu'ils ne sont qu'un salarié sur quatre sur l'ensemble des emplois de Loire-Atlantique. Les emplois touristiques du département sont également pour plus de la moitié des emplois à temps partiel, soit un écart de plus de 8,5 points par rapport aux emplois totaux de la zone.

Un emploi touristique très développé sur le littoral sud

	Emploi salarié touristique		Emploi salarié total	Part de l'emploi touristique (en %)
	en effectif	en équivalent temps plein		
Façade atlantique	55 150	43 186	677 519	8,1
Loire-Atlantique	15 701	10 828	426 399	3,7
Littoral Loire-Atlantique	6 075	4 742	79 885	7,6
dont				
Littoral nord	3 896	3 096	48 859	7,9
Arrière-pays nord	593	435	5 644	10,5
Littoral sud	1 339	1 024	9 020	15,6
Arrière-pays sud	49	41	3 069	1,4
Estuaire	198	146	13 293	1,5

Source : Insee - DADS 2003

Estimation de l'emploi touristique dans les activités du littoral de Loire-Atlantique

En termes d'activité, les activités en totalité touristiques dans la zone littorale de Loire-Atlantique dégagent un poids plus important que sur la façade atlantique. Elles représentent un peu plus de 46 % des emplois touristiques moyens en équivalent temps plein, contre un peu moins de 43 % sur la façade atlantique. À un niveau plus fin, les activités d'hébergement sont légèrement moins représentées sur le littoral de

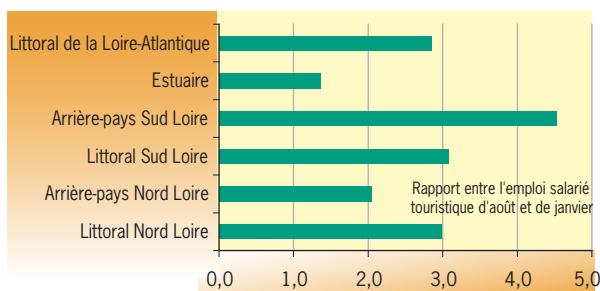
Loire-Atlantique, alors que la part des activités de restauration est à peu près équivalente. En ce qui concerne les autres activités liées au tourisme, les parcs d'attractions et les casinos, de même que celles de gestion de patrimoine et de thermes et de thalassothérapie, de supermarchés et hypermarchés sont en légère surreprésentation par rapport à celles de la façade atlantique.

Forte concentration de campings sur le littoral de Loire-Atlantique

Près de 80 % des campings de la Loire-Atlantique sont situés sur le littoral. Ils représentent à eux seuls neuf emplacements sur dix soit, en 2004, 17 400 emplacements répartis dans 116 campings. Avec 150 emplacements en moyenne, les campings du littoral de Loire-Atlantique sont plus grands que ceux du département (135 emplacements en moyenne). Les campings de la façade atlantique disposent d'une offre beaucoup plus conséquente en disposant de 182 emplacements en moyenne. Les campings trois étoiles du littoral atlantique représentent à eux seuls 45 % de la totalité des emplacements de la zone.

Un peu moins de la moitié des hôtels homologués de Loire-Atlantique sont situés sur le littoral de la Loire-Atlantique. Ils comptabilisent le tiers des chambres offertes et disposent en moyenne de 30 chambres. Leur taille est ainsi légèrement supérieure à celle des hôtels de la façade atlantique. Toutefois, l'ensemble des hôtels de la Loire-Atlantique a, en moyenne, une offre de chambre plus importante, soit 38 chambres. Les hôtels quatre étoiles du département se concentrent pour les deux tiers sur le littoral, ainsi que la moitié des hôtels deux et trois étoiles.■

L'emploi touristique multiplié par trois au mois d'août par rapport à janvier



Source : Insee - DADS 2003



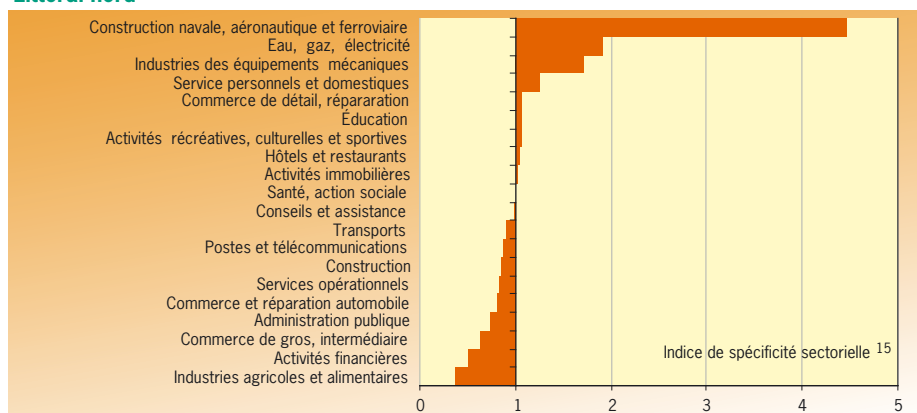
Enjeu 8. Un littoral très lié à l'industrie

Comme le reste des Pays de la Loire, le littoral de la Loire-Atlantique a une forte orientation industrielle liée à son pôle d'emploi de Saint-Nazaire et à son pôle économique estuarien.

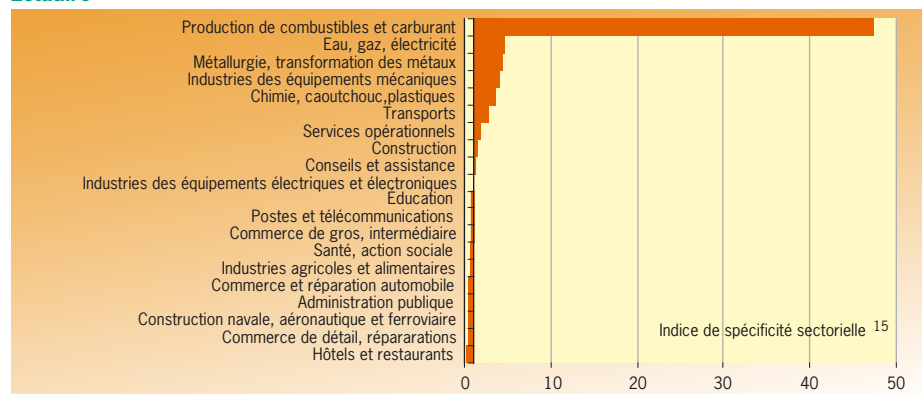
L'INDUSTRIE (Y COMPRIS L'ÉNERGIE) est fortement spécifique au littoral. En effet, elle emploie 26 % des salariés du littoral de la Loire-Atlantique au même niveau que sur le reste de la façade atlantique. Cependant, les secteurs industriels sont inégalement répartis sur le territoire : sur le littoral nord (surtout à Saint-Nazaire), dans l'estuaire et en partie dans l'arrière-pays sud pour les industries agro-alimentaires.

Un littoral nord et un estuaire particulièrement orientés vers l'industrie

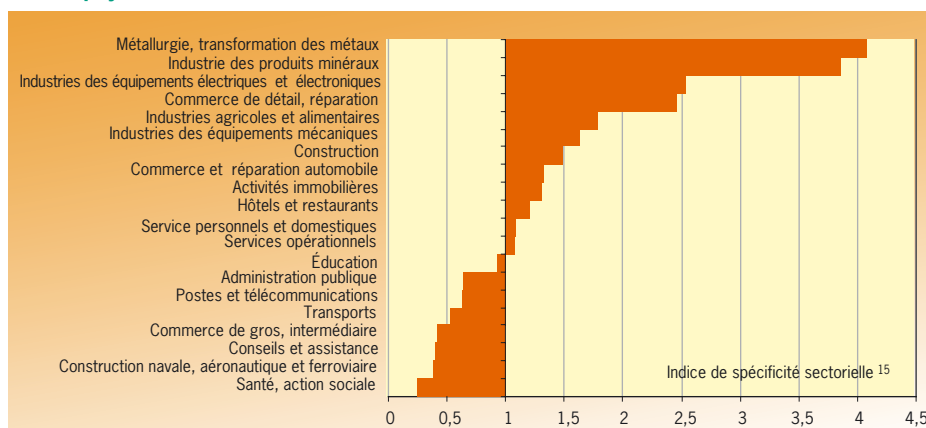
Littoral nord



Estuaire



Arrière-pays nord



Source : Insee-CLAP, SAE 2004

Malgré une diminution de l'emploi en 2002 due aux difficultés de la construction navale, l'industrie fournit, en 2004, 20 500 emplois salariés. Elle draine également des activités nécessaires à son développement. Les services aux entreprises avec près de 6 800 emplois représentent 8,5 % de l'ensemble des salariés du littoral. Les transports constituent également un recrutement important : 3 400 salariés soit 4,3 % des salariés du littoral.

Un emploi industriel marqué par de fortes spécificités

Avec de très grandes entreprises comme Aker Yards ou Airbus, la construction navale, aéronautique et ferroviaire est une spécificité forte du département. Elle représente 2,5 % de l'emploi salarié de la Loire-Atlantique et emploie 15,5 % des salariés du littoral nord et 9,4 % du littoral dans son ensemble. Ce secteur emploie 37 % des salariés du secteur industriel du littoral. Le plus gros de ses effectifs (96 %) est concentré à Saint-Nazaire au sein de 17 établissements.

La production de combustibles et de carburants est uniquement présente sur l'estuaire avec, en particulier, la raffinerie de Donges. Elle représente 5,6 % de l'ensemble des emplois salariés estuariens et 3,5 % des emplois du secteur industriel sur le littoral.

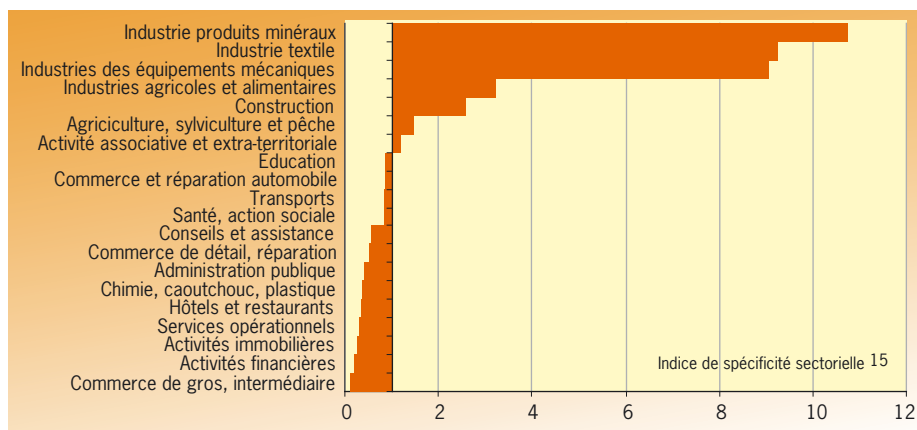
Par leur poids en termes d'emploi, ces deux secteurs structurent le littoral (principalement le nord et l'estuaire), mais également tout le département. Malgré l'apport de richesse, cette concentration peut aussi constituer une fragilité du territoire en cas de difficultés dans ces secteurs.

Quelques autres secteurs se détachent également. L'eau, le gaz (Montoir) et l'électricité (Cordemais) regroupent 5 % des emplois estuariens et 2 % de ceux du littoral nord. L'industrie des équipements mécaniques emploie 3,7 % des salariés du littoral principalement dans l'estuaire. Ce secteur emploie principalement des sous-traitants de la construction navale et aéronautique ainsi que du secteur de l'énergie. Les industries agricoles et alimentaires emploient 3 % des salariés du littoral. Ces industries sont relativement dispersées sur le territoire mais leur poids relatif est surtout notable dans l'arrière-pays (14 % dans le sud et 8 % dans le nord).

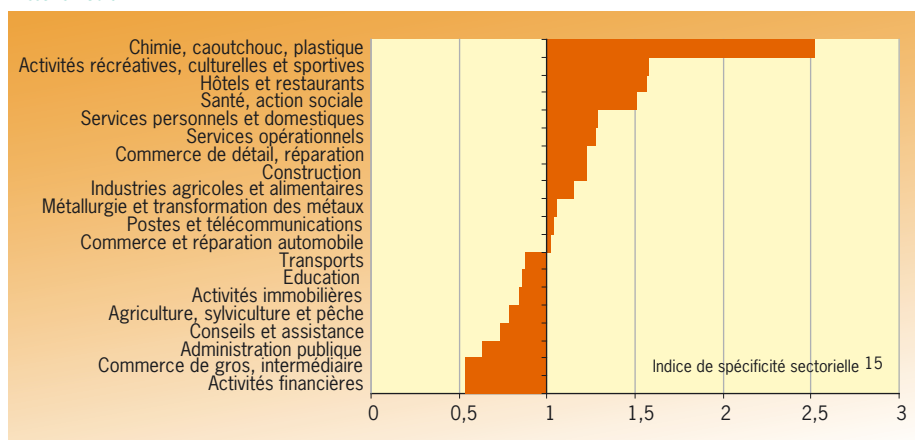
Des secteurs et des territoires très dynamiques

Près de 2 000 établissements se sont créés sur le littoral de la Loire-Atlantique en 2005 soit un taux de création de 14,9 % identique à celui de la façade atlantique. En termes de créations

Arrière-pays sud



Littoral sud



Source : Insee-CLAP, SAE 2004

¹⁵ L'indice de spécificité permet d'identifier les secteurs d'activité sur ou sous-représentés dans la zone d'étude par comparaison avec le territoire de référence.

Indice pour le littoral nord : part des effectifs du secteur sur le littoral nord rapporté à la part des effectifs du même secteur sur la façade atlantique.

d'établissements, le littoral nord est le plus dynamique. En 2005, trois cinquièmes des établissements du littoral s'y sont créés. Le littoral sud est tout de même bien positionné avec un cinquième des établissements créés. En 12 ans, les créations ont presque doublé sur le littoral sud et dans l'arrière-pays nord. Elles ont aussi augmenté de 27 % dans le littoral nord pour atteindre plus de 1 000 établissements créés en 2005.

Des taux de création plus élevés dans l'industrie et la construction que sur la façade atlantique

		Industrie	Construction	Commerce	Services	Ensemble
en 1993	Littoral nord	10,3	6,8	17,9	14,7	14,4
	Arrière-pays nord	6,3	7,5	12,8	19,1	13,4
	Estuaire	10,9	9	12,9	12,2	11,7
	Littoral sud	7,2	5,9	13	18,5	13,5
	Arrière-pays sud	13,6	3,8	10,2	18,5	11,4
	Littoral de la Loire-Atlantique	9,9	6,7	16,1	15,4	13,8
	La façade atlantique	12,2	7,7	17,4	15,4	14,5
en 2005	La Loire-Atlantique	10	8,6	14,8	13,9	13,0
	Littoral nord	12,6	14,4	16,6	14,2	14,7
	Arrière-pays nord	10,4	13,4	15,7	16	15,0
	Estuaire	8,5	13,3	13,4	12,8	12,4
	Littoral sud	14,6	14,1	20,2	19,4	18,4
	Arrière-pays sud	10	11	15,9	8,8	11,1
	Littoral de la Loire-Atlantique	11,8	13,8	16,6	14,9	14,9
	La façade atlantique	11,1	13,5	17,1	14,7	14,9
	La Loire-Atlantique	10,3	15,5	14,7	14,2	14,1

Source : Insee - Répertoire des Entreprises et des Établissements (REE) au 01/01/2005 - Champ ICS

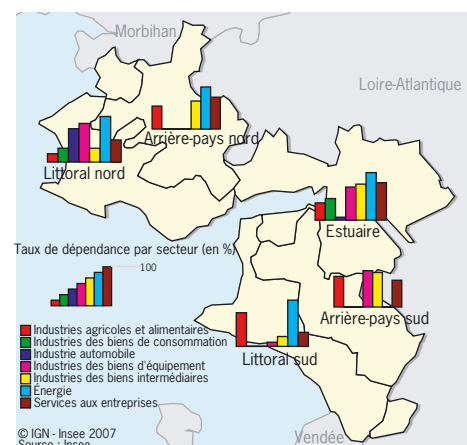
Dans l'industrie, les taux de création sont, en 2005, légèrement supérieurs à ceux de la façade atlantique. Ils ont largement progressé depuis 1993, principalement sur le littoral nord. Dans les services aux entreprises, les taux de création du littoral sont légèrement supérieurs à ceux de la façade atlantique malgré un manque de dynamisme du littoral nord dans ces secteurs.

Le dynamisme des créations est à relativiser. Seuls 63,7 % des établissements du littoral de la Loire-Atlantique sont toujours actifs trois ans après leur création (contre 66 % sur la façade atlantique). Les établissements de l'estuaire et de l'arrière-pays nord sont ceux qui s'en sortent le mieux.

Un taux de dépendance très important vis-à-vis du reste de la métropole fragilise ces territoires

L'estuaire est très dépendant du reste de la France. Avec un taux de dépendance de 100 % pour l'énergie, supérieur à 75 % pour les biens intermédiaires et les services aux entreprises, légèrement inférieur à 70 % pour les biens d'équipement, l'industrie estuarienne est très dépendante des contextes national et international. En moyenne, son taux de dépendance est de 61 % contre seulement 49 % sur le littoral de la Loire-Atlantique et 39 % sur le reste de la façade atlantique. Le littoral nord est légèrement moins dépendant : 51 % en moyenne mais avec des taux de 100 % pour l'énergie et de 85 % pour les biens d'équipement, secteurs porteurs du dynamisme du territoire.■

Une dépendance supérieure au reste du département





Zoom : les spécificités de l'aire urbaine de Saint-Nazaire

L'aire urbaine de Saint-Nazaire est caractérisée par une prépondérance du secteur industriel, notamment du secteur de la construction navale, aéronautique et spatiale. Les entreprises sont de petite taille. Les taux d'activité et les taux de chômage sont plus élevés que sur la façade atlantique.

EN 2004, PLUS DE 26 % de l'emploi salarié de l'aire urbaine de Saint-Nazaire sont dans l'industrie. Ce poids est supérieur d'un point aux aires urbaines de même taille (Montbéliard, Troyes, La Rochelle et Valence).

L'aire urbaine de Saint-Nazaire est caractérisée par une surreprésentation de petits établissements. Si deux tiers des salariés industriels sont concentrés dans les établissements de 100 salariés ou plus, ces établissements ne représentent que 2 % en nombre. En effet, plus de 8 établissements sur 10 de Saint-Nazaire ont moins de 9 salariés. Un sur deux n'a aucun salarié, ce qui est supérieur aux quatre aires urbaines de référence (39 %) ou à la façade atlantique (45 %).

La construction navale et aéronautique au cœur de l'activité nazairienne

L'aire urbaine de Saint-Nazaire est caractérisée par une prépondérance du secteur de la construction navale, aéronautique et spatiale et, dans une moindre mesure, de la chaudronnerie et du traitement et de la distribution des eaux. Cette spécificité se ressent essentiellement par rapport aux quatre aires urbaines équivalentes en taille, mais moins par rapport à la façade atlantique, pour laquelle la représentation du secteur du raffinage du pétrole est plus importante.

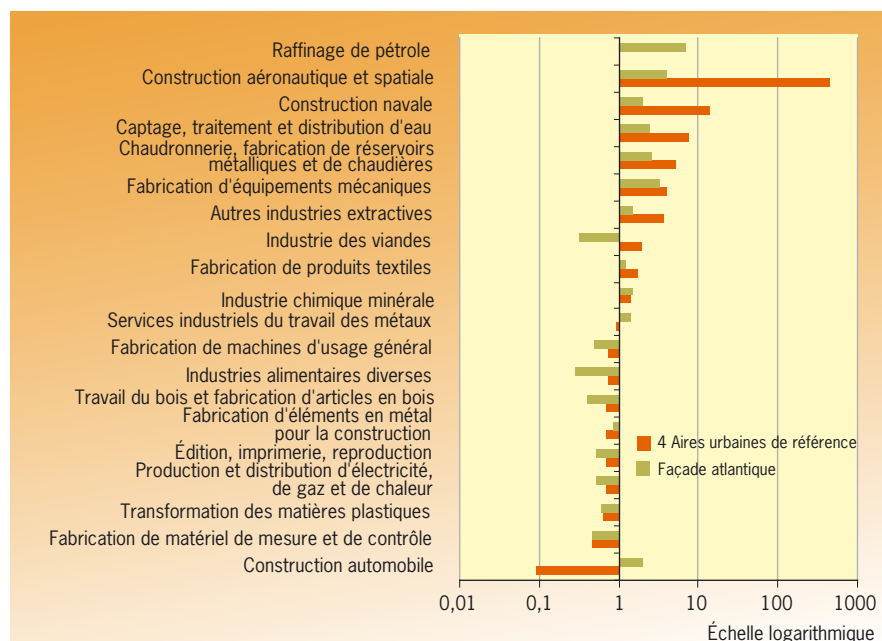
A contrario, la construction automobile et l'industrie des viandes sont moins présentes à Saint-Nazaire que dans les autres aires urbaines de même taille.

Des taux d'activité et de chômage plus élevés

En 1999, le taux d'activité de l'ensemble des salariés de l'aire urbaine de Saint-Nazaire était légèrement supérieur à celui des autres aires urbaines et de la façade atlantique (67 %). Que ce soit pour les hommes ou les femmes âgées de 20 à 24 ans de l'aire urbaine de Saint-Nazaire, ce taux d'activité était plus élevé par rapport à celui des quatre aires urbaines et de la façade atlantique, et même de 6 points pour les femmes de cette tranche d'âge. En ce qui concerne la tranche d'âge des 55-59 ans, le taux d'activité de l'aire urbaine de Saint-Nazaire était plus élevé que sur l'ensemble de la façade atlantique. Il était toutefois inférieur de plus de 3 points à celui des quatre aires urbaines de référence.

Parallèlement, le taux de chômage était sensiblement plus élevé dans l'aire urbaine de Saint-Nazaire que dans les autres zones considérées. Le taux de chômage des femmes de moins de 25 ans était de 36,6 % en 1999 dans l'aire urbaine de Saint-Nazaire contre 33,2 % pour les quatre aires urbaines de référence et 33,9 % pour la façade atlantique. ■

Prépondérance du secteur de la construction navale, aéronautique et spatiale dans la zone urbaine de Saint-Nazaire



Source : Insee-CLAP, SAE 2004 limité à l'industrie (Indice de spécificité 14 pour les secteurs industriels)

BIBLIOGRAPHIE

Les cahiers du Conseil de Développement de la Loire-Atlantique sur l'espace littoral, Codela, www.codela.fr

« Le conseil général et le littoral », Rapport du Président du conseil général, P. Mareschal, juin 2006, www.cg44.fr

« Le Schéma régional de développement économique des Pays de la Loire », Région des Pays de la Loire, mars 2006, www.paysdelaloire.fr

Directive territoriale d'aménagement de l'estuaire de la Loire, Préfecture de la région Pays de la Loire, septembre 2006, www.pays-de-la-loire.pref.gouv.fr

« Plan de développement économique de l'agglomération nazairienne », délégation au développement de la région nazairienne (ADDRN), la CARENE, mai 2006, www.addrn.fr, www.agglo-carene.fr

« Le littoral aquitain - Diagnostic de territoire », Insee, avril 2005, www.insee.fr

Les fiches indicateurs de l'observatoire du littoral, www.ifen.fr/littoral/

« Les indicateurs du développement urbain », Ministère de l'écologie, de l'aménagement et du développement durable, www.pays-de-la-loire.equipement.gouv.fr

« Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre », Publication Trésorerie Générale-Sgar-Insee, septembre 2007

« Les chiffres clés de la filière de la pêche de l'aquaculture en France », Ofimer, édition 2007, www.ofimer.fr

« Le recensement de la conchyliculture dans les Pays de la Loire en 2002 », Agreste Pays de la Loire, décembre 2005, www.ddaf.loire-atlantique.agriculture.gouv.fr

« Rapport d'activité 2006 », Port Atlantique Nantes-Saint-Nazaire, www.nantes.port.fr

Les fiches régionales de l'Ifremer, www.ifremer.fr

« Les chiffres clés du tourisme 2007 », Observatoire Régional du Tourisme des Pays de la Loire, www.enpaysdelaloire.com

www.codela.fr



www.insee.fr/pays-de-la-loire



ISBN 978-2-11-056117-0 - ISSN 1637-665X
Code Sage IDOS02844 - Prix 12,60 euros